

LA MOUETTE

03 : ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPONS DURABLEMENT !

La semaine européenne du développement durable en octobre a permis de travailler en priorité avec les enfants et les agents municipaux sur le recyclage et les éco-gestes. Pour 2022, les projets We Now et MÉGO ! vont viser élus et services de la mairie afin de réduire coût carbone et pollution.

04 : MA VILLE

IL FAUT SAUVER L'ÉCOLE DE MUSIQUE !

Le cri d'alarme lancé par la mairie auprès de ses partenaires au sujet du déficit financier de l'école intercommunale de musique Claude-Bolling.

05 : MA VILLE

AU CHEVET DE LA PISCINE

Le bassin intérieur de la piscine perdait 20 m³ d'eau par jour... Il a donc fallu le fermer et des études techniques sont en cours pour faire un diagnostic complet.

06 : CADRE DE VIE

ZAC DES BRUZETTES

En route pour un scénario alternatif, suite aux recommandations de l'autorité environnementale.

09 : JEUNESSE

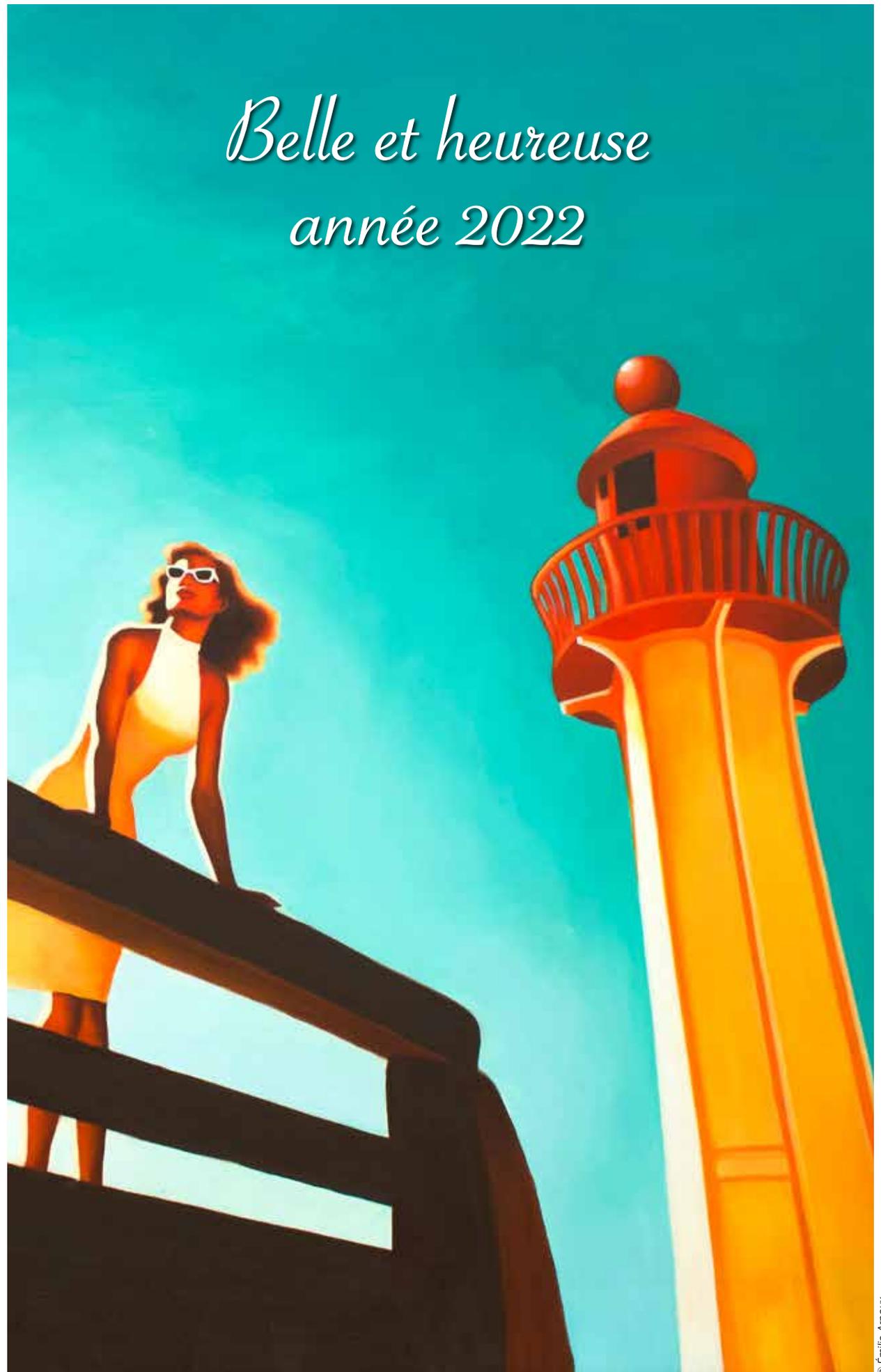
TROUVILLE-SUR-MER, « VILLE AMIE DES ENFANTS »

La mairie a décidé de s'engager aux côtés de l'Unicef afin de promouvoir l'application des droits de l'enfant et du jeune, notamment en matière de non-discrimination, d'égalité, et de sensibilisation aux droits.

15 : OFFICE DE TOURISME ATTRACTIVITÉ

POUR UN NOËL GRAND, BEAU, LUMINEUX

l'Office de Tourisme a tout mis en œuvre pour vous offrir un Noël convivial et festif : jeu des vitrines, rencontre avec le père Noël, ciné merveille, projections féeriques et Saint-Sylvestre.



*Belle et heureuse
année 2022*

ÉDITO

LE MOT
DU MAIRE

Après l'été, trois événements forts de l'agenda culturel de la ville sont venus marquer la rentrée. Trouville-sur-Mer a enfin repris son activité culturelle !

Le festival **Off-Courts** a ouvert la saison post-Covid et s'est déroulé cette année sur la plage. Outre les amateurs et professionnels qui ont participé au festival, près de 900 scolaires ont eu le plaisir de visionner des courts-métrages et d'en découvrir les secrets de fabrication grâce aux différents ateliers proposés.

À la fin du mois de septembre, se sont déroulées les **6^{es} Rencontres internationales géopolitiques de Trouville-sur-Mer**. Elles constituent un moment phare de notre calendrier culturel que la ville souhaite pérenniser et étoffer, notamment en permettant aux collégiens et lycéens d'en profiter pleinement lors d'une journée qui leur sera dédiée dès l'édition 2022.

Enfin, nous avons eu le plaisir d'accueillir une exceptionnelle édition du **Salon du livre**. Nombreux auteurs de renom, des rencontres qui ont



© Daniel Simon

réjoui un large public et un moment très fort le dimanche : l'entretien entre Maître Richard Malka et Maître Bertrand Perrier autour du thème de la liberté d'expression a fait salle comble et l'émotion était présente.

Ces rendez-vous qui ont tous rencontré un vif succès et qui décryptent résolument notre époque sont déjà inscrits dans notre agenda 2022, année qui fêtera les 20 ans du Salon du livre.

Après les deux années que nous venons tous de traverser, marquées par le contexte sanitaire, il me paraît essentiel de renouer avec une vie

culturelle riche et festive. C'est pourquoi nous travaillons à une programmation culturelle diversifiée et renouvelée se déroulant tout au long de l'année et permettant à tous d'accéder à la culture et à l'art : projections, débats, représentations théâtrales, concerts, expositions au musée et dans l'espace public.

Bonne nouvelle : dès 2022, de nombreux rendez-vous auront lieu pour votre plus grand plaisir ! Je vous l'annonce avec fierté, l'été prochain sera culturel, festif et animé ! Un programme d'animations dans le cœur de la ville comme sur la plage sera proposé et permettra à tous de vivre, nous l'espérons, un été heureux.

Notre volonté est de continuer à mettre la culture à portée de tous les Trouvillais et Trouvillaises : il y en aura pour tous les goûts et pour tous les arts ! Nous souhaitons attirer à Trouville-sur-Mer des artistes et des spectacles de grande valeur, et proposer à tous et à toutes une offre culturelle et artistique de qualité, vivante, innovante et accessible. Dans l'immédiat, notre belle ville proposera une fin d'année 2021 festive et féerique !

Je souhaite à chacun de vous et à vos familles de belles et heureuses fêtes de fin d'année !



2021, ANNÉE FLAUBERT

ACTIONS RÉALISÉES PAR LA VILLE

- Les citations le long du quai, au fil des planches, le square Flaubert avec édition d'un livret spécial citations
- La forêt de citations dans le jardin du musée
- Une lecture de la correspondance Flaubert-George Sand, « L'amitié de deux troubadours », 26 juin
- Parcours sur les lieux de Flaubert à Deauville et Pont-l'Évêque pendant les Journées européennes du patrimoine, 18 septembre
- Une exposition photo de Horla, « Mon année avec Gustave », 11 octobre-26 novembre
- Lecture *Dialogue de Bouvard et Pécuchet, copistes*, 26 octobre
- Conférence d'Yvan Leclerc, « Flaubert contre les images », 27 novembre
- Conférence-projection *Flaubert et l'art*, 11 décembre
- Concert *Flaubert et la musique*, 12 décembre

ACTIONS MENÉES PAR LES ASSOCIATIONS EN LIEN AVEC LA MAIRIE

- Ciné coup de cœur, projection du film *Madame Bovary* (association subventionnée par la ville)
- PMVV, 9 rendez-vous Flaubert pendant l'été (association subventionnée par la ville)
- Un mini festival Flaubert au mois d'août par Juliette Bineau dans les jardins du presbytère d'Hennequeville

DÉVELOPPONS DURABLEMENT !

Trouville-sur-Mer a participé à la semaine européenne du développement durable entre le 4 et le 8 octobre 2021. Cette semaine a permis d'approfondir plusieurs questions : la collecte des déchets, le recyclage, la sensibilisation aux écogestes, les modes de consommation, les économies d'énergie.

COLLECTE

Cela s'appelle le plogging. Derrière cette contraction de deux mots anglais et suédois, une belle idée. Combinant le jogging et le ramassage de déchets, il s'agit d'une activité de nettoyage citoyen. Sur la plage et dans le centre de Trouville-sur-Mer, l'équipe a recueilli 2,8 kilos de déchets et une bouteille d'1,5 litre de mégots en seulement une heure...



SENSIBILISATION

Le service Développement durable de la mairie a ciblé deux populations : celle des enfants et celle des agents municipaux.



Une visite pédagogique a d'abord été organisée à la déchetterie pour les classes de CM1 et CM2 de l'école publique trouvillaise. Les classes de la maternelle au CE2 ont, elles, été mobilisées sur la collecte de textiles : 118 kg de vêtements ont pu être apportés à la déchetterie. Un tri doit ensuite être opéré : les vêtements en bon état seront revendus à bas prix ou feront l'objet de dons ; ceux en mauvais état seront valorisés, par exemple en isolant thermique.

Les agents municipaux ont aussi reçu tout au long de la semaine une campagne par mail décrivant les éco-gestes : recyclage et tri, utilisation des trois vélos à assistance électrique, sensibilisation au gaspillage alimentaire, présentation de l'économie circulaire et des économies d'énergie.



ESPACE FAIRE

Enfin, une permanence a été installée pendant une journée à la mairie. Elle a permis de renseigner les particuliers sur les économies d'énergie, les constructions et les aménagements les moins énergivores ; de détailler aussi les aides régionales en matière de rénovation énergétique des bâtiments et les aides nationales créées pour réhabiliter les logements. Les particuliers peuvent continuer à être informés par l'organisme SoliHA, lors des permanences gratuites de la communauté de communes : les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 9h30 à 12h00, 14 rue Robert-Fossorier, 14800 Deauville, 02 31 86 70 50.

DEMAIN, EN 2022

Par ailleurs, deux projets ont été lancés pour être effectifs en 2022 auprès des élus et des services concernés à la mairie de Trouville-sur-Mer. Tout d'abord, We Now qui a pour objectif de réduire le coût carbone des véhicules municipaux. L'entreprise We Now, soutenue par les Nations unies, installera dans les véhicules un dispositif faisant un retour aux conducteurs sur leur consommation en carbone et les astuces pour la réduire. Comme un coaching ! Les émissions, quantifiées, seront compensées par la plantation d'arbres au niveau local. Autre projet : le partenariat avec MéGO !, structure nationale qui sensibilise à la collecte des mégots de cigarettes et à leur recyclage en mobilier urbain. 4 000 substances chimiques sont contenues dans les filtres ; par chauffage, on récolte un produit solide « propre » qu'on peut ensuite travailler. 120 litres de mégots ont déjà été ramassés par les agents municipaux sur la plage en 2021 et donnés à MéGO !.

Les projets avancent bien et vont dans le sens de la prise de conscience collective nécessaire.



RAPPEL DES CONSIGNES DE TRI

DANS LES BACS, SACS ET BORNES DE TRI JAUNES LES EMBALLAGES
Bouteilles de boissons, flacons de produits cosmétiques.

DANS LES BORNES DE TRI BLEUES LES PAPIERS
Laitons, barquettes, magazines, journaux. Évitez la colle et le plus possible sur www.solidarite.org

DANS LES BORNES DE TRI VERTES LE VERRE
Bouteilles et pots - PAS DE VÉRIERRE. Retrouvez la borne de tri la plus proche sur www.solidarite.org

LES CARTONS
Carton gris en électronique.

LES OPTIONS POUR LES DÉCHETS VERTS
Compostage au jardin, Déchèterie en déchèterie, Collecte en porte à porte (selon commune), Poubelle et 3 litres d'eau.

LES OPTIONS POUR LES ENCOMBRANTS
Déchèterie gratuite en déchèterie, Collecte en porte à porte (selon commune), Déchèterie, Collecte sur rendez-vous (selon commune), Déchèterie, Déchèterie, Déchèterie pour les objets en bon état.

Infos PRATIQUES
Pour obtenir vos : Sacs jaunes, Cartons de déchèterie, Bacs. Retrouvez-les au Centre des Citoyens, Rue du Citoyen au 14 rue de Trouville - 14800 Deauville. Avec votre titre d'habitant de Trouville-sur-Mer, et sans payer d'impôt.

WWW.SOLIDARITEHAUTISSE.ORG
02 31 86 5660



HASHTAG DE BRONZE

L'Observatoire social média des territoires remet chaque année des récompenses dans plusieurs catégories sur des campagnes d'information, allant de la question de l'attractivité à l'information sur les politiques publiques, l'action culturelle... La ville de Trouville-sur-Mer concourait dans la catégorie « campagne de sensibilisation » avec son action coup de poing sur les dépôts sauvages. La mise en scène, sur le rond-point du pont des Belges, entre le 28 juin et le 1^{er} juillet 2021, fut réalisée par les services Développement durable et Logistique & propreté, avec la complicité du service Communication. L'installation a mis sous le feu des projecteurs une longue suite de déchets abandonnés dans les rues de la ville, des matelas aux WC, des palettes aux bidons d'huile... L'objectif était d'éveiller les consciences, et il a été pleinement atteint ! Cette campagne a condensé éloges et critiques, parfois virulentes ; mais elle a marqué les esprits, et c'était son but. Pour cela la ville a été récompensée d'un hashtag de bronze et elle peut en être fière.

MA VILLE

IL FAUT SAUVER L'ÉCOLE DE MUSIQUE !

SUJET SENSIBLE POUR L'ANNÉE 2022



UN STATUT PARTICULIER ET UN APPEL

Cette école de musique est intercommunale depuis 2005 ; il s'agit d'un établissement dont les membres du comité syndical sont désignés par les maires des communes adhérentes, à savoir : Criqueboeuf et toutes les villes membres de la communauté de communes Cœur Côte fleurie. La mairie de Trouville-sur-Mer met à disposition des locaux, gère l'administratif et subventionne l'école plus largement (environ 70 % du budget) que les autres villes et que la communauté de communes Cœur Côte fleurie, même si les élèves trouvillais ne représentent qu'environ 30 % des effectifs.

L'année 2019-2020, marquée par le confinement, a été amputée des cours du second semestre. Si le lien humain a été maintenu grâce au système de visioconférence, tous les enseignements n'ont pu avoir lieu à distance. C'est pourquoi la mairie de Trouville-sur-Mer a proposé une réduction

d'un tiers des cotisations annuelles. Il a donc fallu pallier ce manque à gagner et la mairie de Trouville-sur-Mer a encore mis la main à la poche ! Cependant elle n'a pas les moyens d'être seule à le faire. Malheureusement, ses appels à l'aide auprès des autres communes ont reçu peu d'échos et le trou se creuse pour l'année 2021-2022.

QUELLE SOLUTION ?

Aujourd'hui, nous sommes à l'heure des choix. Et Madame le Maire, qui est aussi la présidente du syndicat mixte intercommunal de l'école de musique, s'inquiète de la pérennité de l'établissement en l'état, même si elle assure qu'il n'est pas question de fermer l'école. Va-t-il falloir aller jusqu'au vote d'un budget en déséquilibre qui placerait automatiquement l'école sous l'autorité du préfet ? Il est nécessaire de sortir par le haut de cette crise et de réfléchir, le cas échéant, à de nouvelles bases, à un service différent qui ne s'adresserait qu'aux Trouvillais.

FLORENCE DEVIEILHE NOMMÉE

Musicienne polyvalente, Florence Devieille est diplômée en chant, formation musicale et musicologie. Violoniste, chanteuse et cheffe de chœur, elle est passionnée de pédagogie et se produit très régulièrement en concert en tant que chanteuse, violoniste ou à la direction. Elle est directrice artistique de l'association Musique sur Mer et enseigne à l'école de musique intercommunale de Trouville-sur-Mer depuis 2004. Elle vient d'en prendre la direction par intérim. Elle souhaite placer au cœur de sa passion musicale la transmission, l'éclectisme et la qualité.

MINI MAIS JOLI !

Un mercredi par mois, venez écouter les mini-concerts des élèves de l'école de musique, dans le nouvel auditorium Nadia-Boulanger. Se produire devant un public fait partie intégrante de la formation des apprentis musiciens. Cela offre aux élèves l'occasion régulière de jouer et d'écouter les autres, toutes classes mélangées. Port du masque obligatoire, passe sanitaire à partir de 12 ans.

Depuis la rentrée de septembre, l'école de musique propose des cours de saxophone et d'orgue. Il reste des places disponibles en saxophone, flûte à bec, flûte traversière et clarinette. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat au 02 31 88 47 93.



DES NOUVELLES DE LA FIBRE

Covage a été chargé du déploiement des infrastructures liées à la fibre par la communauté de communes Cœur Côte fleurie. Le chantier est important et a pris un peu de retard. Si les nouveaux câbles fibres suivent le réseau cuivre existant, la société Covage doit néanmoins installer un équipement en façade de bâtiment : un boîtier blanc et un câble noir d'1 cm de diamètre.



La pose de cet équipement est gratuite au titre de la délégation de service public. Seule cette pose permet d'être éligible à la fibre. Une fois éligible, l'opérateur choisi par le particulier procédera au raccordement individuel de chaque logement.

Boîtier (PBO) de 35,5 cm de haut, 21 cm de large, 8,5 cm d'épaisseur, le tout de couleur blanche.

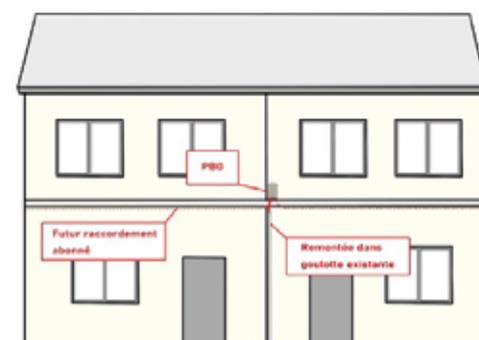
PROCÉDURE INDISPENSABLE

Afin que le chantier soit mené à bien, quartier par quartier, la procédure est la suivante : les propriétaires vont recevoir un courrier expliquant la démarche à suivre ; ils auront alors un délai de **deux semaines** pour signer la convention (convention qui permet la pose du boîtier mais qui n'oblige en aucun cas la personne à s'abonner à la fibre). Dans le cas d'immeubles à multiples signataires, la procédure reste la même. L'avis du syndic ou de l'assemblée de copropriété est nécessaire.

En cas de non-retour de la convention, Madame le Maire pourra être amenée à prendre un arrêté de servitude d'utilité publique au nom de l'État qui mobilisera *in fine* les façades qui n'auraient pas donné une suite rapide.

LE GAIN

Le gain de la fibre par rapport à l'ADSL n'est plus à démontrer : rapidité (jusqu'à 1 Gbits/s selon les offres, contre 30 Mbits/s avec l'ADSL) et stabilité du débit (y compris si le logement est éloigné du local technique).



Modèle d'installation en façade.

AU CHEVET DE LA PISCINE

QU'EN EST-IL DU BASSIN INTÉRIEUR DE LA PISCINE MUNICIPALE ?



ENTRE INCOMPRÉHENSION ET COLÈRE

Une partie de l'actualité 2021 à Trouville-sur-Mer a été marquée par une attaque sans précédent de tags, graffitis et affichages sauvages sur les murs de la commune. Un tag, multiplié à l'envi, a fait couler beaucoup d'encre : ACB, dont on peut penser qu'il s'apparente à ACAB (« All Cops Are Bastards »).

La municipalité a décidé de réagir fort. Le 29 septembre 2021, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet de convention liant la mairie et les propriétaires particuliers. Signée, cette convention devra être accompagnée d'un dépôt de plainte au commissariat de police et d'un courrier décrivant les faits avec si possible une photo. Les documents réunis, la mairie s'engage auprès des particuliers à procéder à ses frais au nettoyage, sur un calendrier qu'elle seule peut déterminer. Cette politique ne concerne que les tags visibles de la voie publique (sont exclus les halls d'immeubles, les cours intérieures, les porches...) et sous réserve que le support soit accessible (en dessous de 3 mètres de hauteur), la mairie dégageant toute responsabilité en cas de dégradation du support. Les tags seront enlevés soit par les agents municipaux (notamment lorsque les tags touchent les panneaux de signalisation), soit par une entreprise privée qui aura été missionnée après l'appel d'offres (début 2022).

Au-delà des polémiques qui ont fleuri sur facebook (est-ce que signaler une dégradation est une dénonciation ? est-ce qu'un tag est une dégradation ou une expression qui ne trouve pas de place ailleurs ?), la mairie souhaite attaquer le sujet sur plusieurs fronts : prévention, contrôle et répression. La brigade verte est à pied d'œuvre, ainsi que la police municipale. Tout est fait pour lutter contre l'impression d'impunité.

CONSTAT

Depuis 1984, Trouville-sur-Mer peut s'enorgueillir de posséder un complexe nautique de premier ordre : un bassin de 25 mètres – couvert et ouvert toute l'année – et un de 50 mètres – en plein air et ouvert à la belle saison et jusqu'à la fin des vacances de la Toussaint. Enfin, cette année, il a fallu mettre cette phrase au passé... Car, en mars 2021, les techniciens de la ville ont constaté que le bassin intérieur fuyait et que les fissures étaient importantes (plus de 20 m³ d'eau par jour environ). Un bureau d'étude structure a été missionné à son chevet afin qu'une analyse plus complète soit réalisée. Le constat est sans appel : traces de corrosion avec éclatement du béton, fissures et microfissures, infiltrations avec écoulement d'eau, carbonatation partielle du béton du radier, décaissement du radier et tassement des sols... Il a donc fallu fermer le bassin intérieur pour mener d'autres études plus globales sur les sols, les réseaux et les fondations. L'ensemble des analyses permettront de faire des recommandations pour assurer la pérennité de l'ouvrage, la stabilité globale de la structure, et de chiffrer les travaux.

EN ATTENDANT

S'il faut prendre son mal en patience le temps des études et du chiffrage, quelles solutions ont été proposées aux utilisateurs de la piscine ? Car, derrière un bien collectif, se cache une multitude d'usages. Il y a bien sûr les scolaires. Si l'apprentissage de la natation par les enfants était déjà en difficulté en France, les confinements n'ont rien arrangé.

Or, le savoir nager est une priorité nationale et locale. Si l'Éducation nationale impose 6 semaines au moins, la ville de Trouville-sur-Mer a toujours fait plus : 10 à 12 semaines.

La mairie a donc passé une convention avec la piscine olympique de Deauville fixant les tarifs, les créneaux et l'autorisation de pouvoir s'appuyer sur ses propres maîtres-nageurs. Par ailleurs, les bus déjà mis en place pour acheminer les élèves de leur école à la piscine ont rallongé leur course pour emmener les primaires de René-Coty et de Delamare, ainsi que les collégiens de Mozin. Ces allers-retours couvriront les mois de novembre et décembre 2021 ; puis les mois de mars et d'avril 2022 du fait de la fermeture de la piscine de Deauville en janvier et février. Trois créneaux ont été arrêtés : lundi, mardi et jeudi, de 13h45 à 14h45.

La piscine permettait aussi la tenue d'un certain nombre d'activités sportives des adultes et activités périscolaires des enfants et adolescents : gymnastique aquatique pour seniors, natation sportive, natation synchronisée et plongée, natation pour femmes enceintes puis pour les bébés, aquabike, aquacardio. Qu'en est-il pour eux ?

Ces clubs se sont rapprochés également de la piscine de Deauville. Enfin, une réflexion sur la natation en eau froide a été menée, pour s'appuyer sur le bassin extérieur de Trouville-sur-Mer. Cette piste est intéressante puisque les athlètes recherchent activement des eaux extérieures moins dangereuses que la mer l'hiver.

S'il est urgent d'attendre, croisons les doigts pour la piscine intérieure et ses diagnostics, sautons à l'eau à Deauville et rêvons d'eau froide !



CADRE DE VIE

ZAC DES BRUZETTES, NOUVELLE ÉTAPE



L'INSTRUCTION DU DOSSIER PAR L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

La commune s'est lancée depuis plusieurs années dans le programme ambitieux de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Bruzettes, indispensable à la vitalité et à l'attractivité de Trouville-sur-Mer (voir *La Mouette* de juin 2021) : 12 hectares dans un secteur du plan local d'urbanisme intercommunal dédiés à accueillir de nouveaux logements. Ce projet, destiné à une population résidente, a une programmation mixte imposée : 30 % de logements locatifs sociaux et en accession sociale, 48 % de lots en accession libre, et 22 % réservés aux primo-accédants avec un coût de sortie maîtrisé.

Au mois de juillet dernier, la commune a déposé auprès de l'autorité environnementale le dossier d'étude d'impact relatif à cette création de ZAC. Alors qu'un effort particulier avait été fait pour s'assurer de l'acceptabilité environnementale, plusieurs évolutions législatives et réglementaires ont considérablement renforcé la prise en compte des thématiques écologiques dans les projets

d'aménagement, notamment avec la redéfinition des critères constitutifs des zones humides et de l'artificialisation des sols.

C'est dans ce contexte que la commission chargée d'évaluer l'étude d'impact de la ZAC a formulé ses recommandations. Très critique sur le positionnement du projet et les solutions apportées en compensation de ses impacts sur l'environnement, la commission souligne notamment la nécessité d'étudier des solutions alternatives qui permettraient de réduire ces effets.

La commune, en concertation avec l'État et l'aménageur, va étudier un scénario alternatif réduisant fortement le périmètre de la ZAC et le nombre de logements, tout en maintenant la répartition entre les différentes typologies d'habitations. Elle souhaite continuer sa politique volontariste en matière de création de logements et son travail prospectif pour identifier les opportunités de reconversion foncière.

AURORE A SOUFLÉ

La tempête Aurore s'est fait remarquer dans la nuit du 20 au 21 octobre 2021. 11 bâtiments municipaux ont été endommagés, arbres et branches arrachés, feuilles comme hachées sur la voie publique... Une vingtaine d'interventions du service des espaces verts, une dizaine du service de la voirie et l'astreinte technique ont été nécessaires pour en effacer les stigmates. Au total, environ une quinzaine d'agents mobilisés pendant trois journées pleines.

Cette tempête nous a rappelé l'importance de l'entretien des haies donnant sur la voie publique. Une haie non entretenue, des arbres malades ou morts sont beaucoup plus fragiles en cas de vent.

Avec l'appui du service de la Brigade verte, le maire, garant de la sécurité de tous, doit s'assurer que les voies communales sont accessibles et sans



danger. Il est du ressort des propriétaires d'élaguer leur haie. Faute d'action, au terme de la mise en demeure, le maire pourra engager une procédure pour entreprendre les travaux d'élagage qui seront à la charge du propriétaire, avec un recouvrement des factures pris en charge par les finances publiques. À cet effet, la mairie va renforcer ses contrôles et recenser les végétaux et haies empiétant sur la voie publique, les arbres fragiles ou gênant l'éclairage public.



DES TRAVAUX À LA PELLE !

FAITS !

Afin d'assurer toujours plus de confort et de sécurité aux usagers trouvillais, des travaux ont été réalisés en cette fin d'année.

- Création d'un trottoir sur la RD 74 dite d'Aguesseau. Il permet de faire la jonction entre les trottoirs des différents lotissements (Pré Clair, Clos des Oiseaux, Cité Jardin) et les arrêts de bus situés au giratoire de la Croix-Sonnet, ainsi qu'avec l'école Jeanne-d'Arc et le collège-lycée Marie-Joseph. Pour sécuriser le passage piétons en bout de la Cité Jardin, un plateau surélevé a été installé.
- Installation de ralentisseurs sur le chemin du grand clos d'Aguesseau.
- Réfection d'une partie du trottoir longeant la chapelle Saint-Jean et la résidence seniors services.
- Réfection du trottoir de la rue du Général-de-Gaulle entre la vallée d'Auge et la rue Pierre-Boulet.
- Réfection de la voirie du chemin du presbytère d'Hennequeville.
- Création à titre expérimental de trois chicanes dans la résidence des Aubets.
- Création de places de stationnement dans la Zone d'emploi.
- Rénovation du parc d'éclairage public avec le remplacement de 69 luminaires par des LED basse consommation.
- Réfection en enrobé à chaud du carrefour boulevard Fernand-Moreaux / rue Victor-Hugo.
- Réfection du trottoir de la corniche et investigations à la suite du mouvement de terrain.

EN COURS

D'autres réflexions sont en cours :

- autour de l'installation de deux nouvelles antennes Orange et Bouygues en remplacement de celles fixées dans le clocher de l'église Bon Secours qui ne peuvent plus être entretenues du fait du délabrement de l'église. Cette réflexion est d'autant plus urgente que le risque est de faire du centre-ville une zone blanche.
- sur le devenir de l'épicerie d'Hennequeville.
- pour repenser le quai Fernand-Moreaux et y introduire des voies douces en partenariat avec le CAUE.
- autour de la création d'une voie piétonne depuis la Maison des jeunes jusqu'au centre ville avec la communauté de communes Cœur Côte fleurie.

À VENIR EN 2022

- Les travaux dans l'ancien bâtiment de la police municipale. Ils seront réalisés par Films 13, société de production et de distribution de Claude Lelouch. L'opération consistera à aménager un bar-restaurant, une salle d'exposition et de projection, un lieu de rencontre. Les projections pourront se continuer sur les murs extérieurs.
- Les travaux de réfection de la couverture de l'église Notre-Dame-des-Victoires sont imminents.

ATTENTION AUX ARNAQUES



En cette période de fêtes de fin d'année, la ville de Trouville possible de vols avec usage de fausse qualité au domicile.

De faux employés peuvent se présenter en qualité d'agents ERDF/de policiers / ou de prestataires divers. Il est recommandé :

- de ne pas ouvrir la porte immédiatement
 - de regarder par le judas ou la fenêtre
 - de demander la carte professionnelle du visiteur
- En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la police municipale joignable au 02 31 14 22 50 de 08h à 18h ou la Police nationale en composant le 17 en dehors de ces horaires.

POINT INFO 14 SERVICE À FORTE VALEUR AJOUTÉE



ACCOMPAGNER
VOS DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES

Le 4 janvier 2021, le Point info 14 a ouvert à Trouville-sur-Mer, dans la Maison des associations. Depuis le 1^{er} avril, il a reçu la labellisation « France Services ».

Le Point Info 14 permet d'effectuer vos démarches administratives auprès de nombreux services publics partenaires : préfecture, Caisse d'allocations familiales, Assurance maladie, Carsat, Pôle emploi, MSA Côtes normandes, MDPH... par le biais d'ordinateurs connectés à internet, avec webcam pour les visioconférences. Ce service, gratuit pour la population, coûte à la ville 60 000 euros par an. Une part est prise en charge financièrement par la préfecture ; le département apporte également sa contribution en matériel informatique et formations du personnel.

ALLIANCE SIMPLICITÉ-CONSEIL

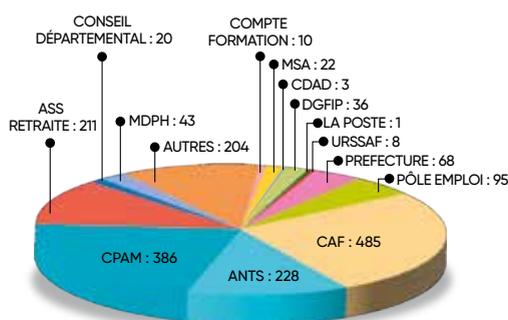
En réunissant ces services en un même lieu, vos démarches sont facilitées. Les quatre services partenaires les plus sollicités sont : la CAF pour 27 % des démarches, la CPAM pour 21 %, l'Agence nationale des titres sécurisés (carte grise, passeport, carte d'identité...) pour 13 %, l'Assurance retraite pour 12 %. Mais le gain vient aussi de la qualité du conseil que vous y trouverez : un référent dédié vous accueille et vous accompagne dans votre utilisation des outils numériques et dans vos démarches.

BILAN EN CHIFFRES

Du 4 janvier au 23 novembre 2021, le point info a reçu 1 557 visites et traité 1 979 démarches (soit 158 usagers par mois en moyenne pour 202 démarches effectuées).

54 % des usagers viennent finaliser une démarche entamée ou bénéficier du service pour une attente différente de la première. Le point info montre par ce biais la fidélisation de certains usagers qui ont perçu la valeur ajoutée proposée par France Services. 71 % des démarches ont duré entre 15 et 45 minutes, prouvant ainsi l'accompagnement patient, personnalisé et adapté.

Cette structure est accessible à toute la communauté locale, au-delà des frontières trouvillaises. Pour preuve, 46,5 % des visiteurs sont Trouvillais, 18,9 % Touquais, 18,6 % Deauvillais, 97 % de la communauté de communes Cœur Côte fleurie.



NOËL DE LA RÉCRÉ

Le samedi 11 décembre 2021, les enfants et l'équipe de « La Récré » fêteront Noël à la Villa Médicis. Cette année, ils vont accueillir la compagnie Coconut pour un spectacle de marionnettes.
Multi-accueil 5, rue d'Estimauville 02 31 98 29 79

LA TROISIÈME DOSE, C'EST MAINTENANT

La prise de rendez-vous pour la vaccination anti-Covid a été pour certains un parcours du combattant. L'hôtesse de l'accueil du CCAS peut continuer à vous aider dans vos prises de rendez-vous pour le centre de vaccination de la communauté de communes Cœur Côte fleurie à Deauville (rue Fracasse) ; si le déplacement jusqu'au centre vous pose problème, elle s'occupera de contacter Service Plus. Cette troisième dose permettra aux plus de 65 ans de conserver leur passe sanitaire au-delà du 15 décembre 2021.

Le gouvernement a aussi lancé le dispositif « Vaccinons nos aînés » qui s'appuie sur l'échelle locale pour la vaccination des personnes de plus de 75 ans. En cas d'impossibilité de se déplacer jusqu'à un centre, il suffit de composer le numéro gratuit 0 800 730 957 ; un(e) infirmier(e) se déplacera à votre domicile pour procéder à l'injection. Ce dispositif permet de recevoir les trois doses de vaccin.

CCAS : 02 31 14 65 50



PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS

LOUEZ VOTRE BIEN EN TOUTE TRANQUILLITÉ

AISCAL, agence immobilière à vocation sociale (AIVS, association à but non lucratif) située à Caen, est à la recherche de logements privés dans le but de les louer à des personnes rencontrant des difficultés à se reloger dans le parc public ou privé. C'est tout naturellement que cette agence s'est mise en relation avec le CCAS de Trouville-sur-Mer.

DES AVANTAGES INÉDITS POUR LE PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

Le propriétaire faisant le choix de confier son bien à l'AISCAL bénéficie d'avantages exclusifs :

- frais d'agence très réduits,
- 85 % d'abattement sur les revenus fonciers grâce au dispositif Cosse,
- garantie de louer impayé VISALE gratuite avec des conditions étendues (jusqu'à 36 mois de loyers impayés + l'équivalent de 2 mois de loyers et de charges en plus du dépôt de garantie en cas de dégradation),
- location assurée toute l'année,
- relation rapprochée avec les locataires tout au long de la vie du bail.

Plus de 130 propriétaires font déjà confiance à AISCAL avec l'assurance de louer leur bien de manière sereine et responsable.

Contact : Julie Gaubert, chargée de clientèle,
julie.gaubert@aiscal.fr, 07 72 41 04 12 et le site internet aiscal.fr.

AUTOUR D'UNE TABLE

Le restaurant municipal la Roseraie a repris son fonctionnement normal en accueillant de nouveau les personnes de l'extérieur le midi (du lundi au samedi). Deux impératifs : passe sanitaire et réservation la veille.

Un nouveau cuisinier a rejoint l'équipe en novembre. Le « fait maison » et les produits frais y sont privilégiés.

28 rue du Manoir - 02 31 98 43 27



UNE BELLE FIN D'ANNÉE POUR LES ÂÎNÉS

En 2020, le traditionnel repas des aînés n'avait pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire. Pour fêter malgré tout cette fin d'année, la municipalité avec le CCAS avait offert un chèque cadeau de 25 euros à dépenser dans les commerces de la ville. Près de 1 200 personnes en avaient bénéficié.

Comme l'an dernier, si vous résidez à Trouville-sur-Mer et avez plus de 65 ans, vous recevrez ce chèque cadeau par courrier.

L'après-midi dansant et festif du 18 décembre au salon des gouverneurs est annulé en raison des conditions sanitaires.

CULTURE ET ANIMATIONS

PIERRE COLLIN, MAÎTRE DU TEMPS

À la villa Montebello, vous pouvez découvrir la magnifique exposition de peintures et de gravures de l'artiste Pierre Collin.

Quelle fenêtre sur la mer, le ciel, le vent, la lumière ! Et quelle rencontre entre le visiteur et les quatre séries de Collin : le Men du, le cairn de Barnenez, la tour de la Découverte à Lorient et surtout le dessus de la villa Montebello.

SUR LE MOTIF

Travaillant sur un même motif dans la répétition des jours et les changements de météo, Collin commence par partir avec son carnet et son appareil photo. Ce sont ses « outils de repérage et de prélèvement ». C'est ainsi qu'il fait avec le Men du. Il s'agit d'une anse du Morbihan de laquelle la mer se retire très loin à marée basse, en découvrant, au centre, l'île de Struhan. Ici, l'horizon pour décor, les mouvements de la mer, l'ombre du peintre qui se profile, ces rochers d'une couleur si changeante et d'une forme si différente selon le niveau de l'eau. Ces œuvres sont une conversation entre le ciel, la mer et la grève. Pour saisir chaque changement, lorsqu'il y peint, il tourne sur lui-même avec son chevalet : boucle de 270 degrés, voire de 360. Cela donne ces magnifiques panoramiques du début de l'exposition.

DANS LA BOÎTE

Lorsqu'il abandonne la vue panoramique sur l'horizon, l'artiste peut jouer d'une autre façon avec son regard et le couler dans un cadre. Pour cela, il a imaginé une boîte sur trépied avec verres sur certains côtés qui lui sert de point de vue. Il en a plusieurs, de différentes tailles. Mais son regard a encore sa liberté car, en posant la boîte devant le motif, il associe le paysage qui lui fait face à

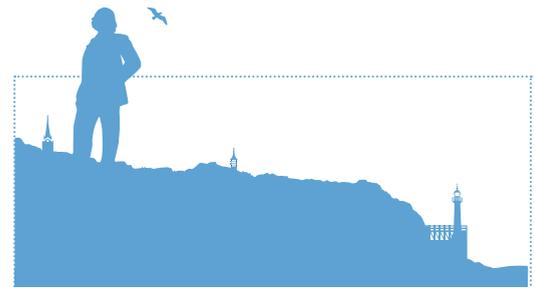


celui auquel il tourne le dos en jouant sur les reflets des verres. Il échappe ainsi à la frontalité et obtient « une rencontre entre le recto et le verso du site à peindre ».

RÉSIDENCE À MONTEBELLO

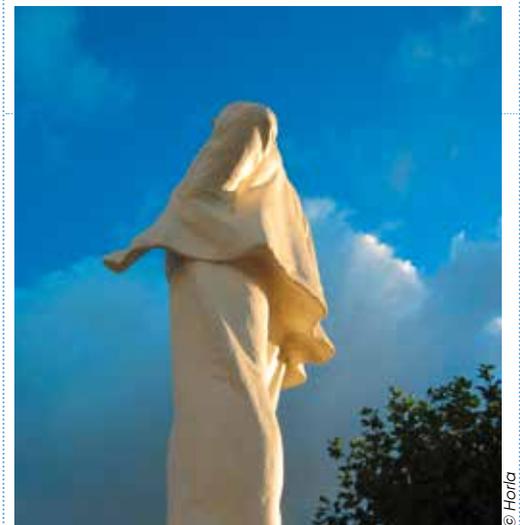
C'est à la villa Montebello en 2019 qu'il a expérimenté cette boîte pour la première fois. Il aurait pu la poser dans les rues de Trouville-sur-Mer mais la villa-musée l'a littéralement hapé. Elle est devenue son terrain de jeu, et il n'en finira le tour ! Les trois terrasses de la villa offrent un paysage découpé par plans. « Il y a toujours un premier plan, une cheminée, une tourelle, une découpe entre deux pentes de toit, une balustrade. Un dialogue entre le lieu du regard et le paysage observé. » Il joue avec l'architecture, les ombres des arbres, les tâches de lumière, le dynamisme des vagues, la course du soleil, l'atmosphère. Il s'amuse d'un épi de faîtage, d'un toit de zinc, d'un reflet dans un carreau de fenêtre, d'un oculus... Cette expérience visuelle et esthétique n'est à rater sous aucun prétexte !

Exposition jusqu'au 31 décembre 2021.
Catalogue d'exposition : *Pierre Collin. Marées hautes, marées basses*, 12 euros.



FLAUBERT PAR TOUS LES VENTS

Nous avons pu découvrir l'exposition « Horla. Mon année avec Gustave » qui a accompagné ce bicentenaire avec poésie, au premier étage de la mairie. Durant l'année 2012, tous les jours, Laurence Horvais a fait une photographie horizontale de la statue de Flaubert et capté son inscription dans le paysage. Cette mosaïque au fil des jours s'oppose avec délicatesse à la raideur de la silhouette. Cette rigidité n'est que relative car la veste et le pantalon, fluides, semblent claquer au vent. Par tous les temps, toutes les saisons, dans un perpétuel va-et-vient sensible entre le détail et le paysage urbain, on a pu admirer les variations de l'objet, en se prenant à imaginer que Flaubert s'éveille, réagit et s'interroge.



© Horla

JOUONS SUR TOUS LES MODES

La bibliothèque municipale de Trouville-sur-Mer a développé une ludothèque au premier étage, possédant un peu plus de 100 jeux de société, depuis le plus jeune âge jusqu'aux jeux pour les adultes. Les abonnés peuvent désormais emprunter un jeu de société avec leur carte (3 jeux maximum pour une même famille) ou profiter des jeux sur place (pour cela une procédure simple : demander à l'accueil pour que le jeu soit mis « en prêt »). Régulièrement, des après-midis « jeux de société » sont organisés, animés par les bibliothécaires.



DURAS, 26^e RENCONTRE

Le dimanche 17 octobre 2021 fut l'occasion d'une série d'événements : table ronde sur le rapport de Duras à la musique, lecture de textes de Duras par Maud Andrieux, exposition de Flore sur les traces de la romancière, et remise du prix à Antoine Wauters pour son roman *Mahmoud ou la montée des eaux* aux éditions Verdier. Les rencontres se sont conclues par un concert de l'Art Big Band au Casino.



De gauche à droite : Gilles Costaz, Colette Fellous, Jocelyne Sauvard, Maud Andrieux, Alain Vircondelet, Colette Olive (éditrice), Antoine Wauters (Prix M.Duras), Jean-Pierre Deval, FLORE.

QUEL SUCCÈS !

Le salon du livre a été un succès : 1 100 visiteurs sur le salon entre 14h et 19h le samedi 30 octobre 2021, 300 spectateurs pour l'ensemble des tables rondes du samedi, et 178 personnes pour la rencontre Richard Malka-Bertrand Périer le dimanche 31 octobre.

COUP DE PROJECTEUR PHILIPPE MÉGLIN

Il est l'auteur de *Couillonne boy*, autobiographie parue en mars 2021 aux éditions LC. Derrière ce titre énigmatique, se cache le surnom mi-affectueux mi-fataliste que lui donnait sa mère d'origine anglaise. Dans ce récit, tout y est : héritages familiaux, expériences professionnelles, amours, galères, amitiés, insouciances, admirations et occasions manquées. Ajoutez de la malice, de l'humour, des excuses aussi. N'y cherchez pas cependant sérieux ou vision larmoyante. Derrière le regard de celui qui a peiné à trouver sa place, vous ne trouverez ni larme ni regret. Par cette chronique d'un homme dans son époque, l'auteur livre son « itinéraire d'homme irrésolu ». Irrésolu certes, car il a laissé « passer beaucoup de trains » et qu'il n'a pas eu d'enfant. Mais optimiste, au plus profond de lui.



Philippe Méglin et sa compagne Dany.

TROUVILLE-SUR-MER

« VILLE AMIE DES ENFANTS »



COMMENT LA MAIRIE VA-T-ELLE FAIRE SIENS LES GRANDS AXES DE LA DÉFENSE DES DROITS DE L'ENFANT ?



Inlassablement, l'Organisation des Nations Unies œuvre pour la protection et le bien-être des enfants et des jeunes du monde entier. En France, l'Association des maires de France et l'Unicef France ont fait cause commune pour porter l'un de ses programmes, appelé « ville amie des enfants ». Les collectivités amies des enfants s'engagent dans cinq domaines : le bien-être, la non-discrimination et l'égalité, l'éducation, la participation et la sensibilisation aux droits de l'enfant et du jeune. Sous l'impulsion de Sylvie de Gaetano, maire de Trouville-sur-Mer, l'équipe municipale, les adjoints et les conseillers ont souhaité faire de l'éducation une priorité pour le mandat 2020-2026. Le 22 octobre 2021, l'Unicef a décidé d'accorder sa confiance à la ville de Trouville-sur-Mer. La convention avec l'Unicef Normandie a été signée le 1^{er} décembre 2021.

ASSURER LE BIEN-ÊTRE DE CHAQUE ENFANT

Deux engagements concrets : la ville a décidé de revoir l'ensemble des aires de jeux implantées dans les différents quartiers en associant les enfants dans le choix des modules ; et de favoriser les déplacements doux (vélo, pied), en créant une piste cyclable et pédestre allant de l'entrée de ville à la plage.

LUTTER CONTRE L'EXCLUSION ET LA DISCRIMINATION

La ville s'engage à former les acteurs locaux de l'enfance confrontés à ce fléau et à mener une campagne d'information auprès des familles.

PROPOSER UN PARCOURS ÉDUCATIF DE QUALITÉ

La ville souhaite marquer sa politique associative en direction des enfants et des jeunes. L'organisation de manifestations, l'animation d'activités en faveur du jeune public seront des critères déterminants

dans l'attribution de subventions. Par ailleurs, Trouville-sur-Mer entend renouveler ses structures enfance-jeunesse en créant un pôle regroupant les services de la ville, les écoles maternelles, les écoles primaires, la crèche, et des structures en lien avec l'enfance. Parallèlement, la ville va développer la mobilité des services en direction des jeunes en animant des points, notamment sur le haut de ville.

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT DE CHAQUE ENFANT

Dans le cadre d'une participation citoyenne jeune, la ville souhaite regrouper des enfants de différents quartiers de la ville pour qu'ils puissent apporter leurs visions sur des thèmes de société et être parties prenantes dans le choix des aménagements et des animations organisées.

CONTRIBUER À LA MISSION DE VEILLE, DE SENSIBILISATION ET DE RESPECT DES DROITS DE L'ENFANT

La ville veut encourager les initiatives des associations en lien avec l'enfance, notamment en mettant en place des expositions sensibilisant les habitants, les élus et les agents aux droits des enfants. Elle s'associera aux actions menées par l'Unicef pour faire connaître la situation et la vie des enfants dans le monde afin de faire progresser un esprit de solidarité internationale.

La tâche est titanesque mais chaque réussite est un pas de plus. Le 20 novembre 2021, pour participer à la journée mondiale de l'enfance, plusieurs bâtiments de la ville ont été illuminés de bleu pour fêter le début d'une nouvelle aventure entre l'Unicef et Trouville-sur-Mer.



Le 9 octobre aux Franciscaines, Chantal Delamare, présidente du comité Unicef Normandie, a invité douze villes à présenter leur candidature au programme « ville amie des enfants ».



PORTAIL FAMILLES

Dans le cadre de la modernisation du service public, la ville de Trouville-sur-Mer met en place, à compter du 1^{er} janvier 2022, un « Portail Familles » pour les familles ayant leurs enfants scolarisés dans les écoles de la ville (René-Coty et Louis Delamare) et les enfants du centre aéré de juillet et août. L'objectif est double : éviter le gaspillage à la cantine pour des repas commandés mais non pris et gérer au mieux le personnel.

Cet outil numérique facilitera toutes les démarches administratives, les inscriptions et permettra également un paiement en ligne. En quelques clics, 7j/7, 24h/24, sur tout support numérique, l'inscription de l'enfant à l'école et aux services périscolaires (restauration scolaire, garderie, aide aux devoirs), mais aussi aux activités et à la garderie de l'école des Passions, ainsi qu'au centre de loisirs d'été sera possible.

À partir du 1^{er} janvier 2022, pour toute nouvelle inscription et/ou mise à jour du dossier famille, les démarches se feront via le portail <https://trouvillesurmer.portail-familles.app>

Les modalités pour la mise en œuvre seront communiquées directement aux parents.



DÉMÉNAGEMENT DU SERVICE DES AFFAIRES SCOLAIRES

Depuis le 20 octobre, le service des affaires scolaires de la ville de Trouville-sur-Mer a déménagé ses bureaux au 2^e étage de la mairie. Le service reçoit toujours sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Vous pouvez joindre le service au 02 31 14 41 41 (accueil mairie) et demander le secrétariat des affaires scolaires.

SPORT

HANDISPORT - BASKET FÉMININ

TOUS
DERRIÈRE !

Une preuve supplémentaire de l'engagement de Trouville-sur-Mer dans le handisport a été donnée entre le 15 et le 19 novembre 2021, à la fois dans l'accueil des équipes et dans la volonté de faire découvrir et de promouvoir ce pan du sport de haut niveau : le basket féminin en fauteuil.



© Gilles Martin

Dans la région Normandie, qui vise à être l'une des bases arrière pour la préparation des jeux paralympiques de Paris 2024 notamment, Trouville-sur-Mer est un partenaire financier et logistique actif. En 2019 déjà, deux stages avaient eu lieu, en avril avec l'accueil des équipes de France et d'Italie et en décembre avec celui du collectif France féminin. En point d'orgue, un match exhibition à chacun de ces rendez-vous !

Puis, la Covid-19 est passée par là... les confinements ont empêché la tenue de manifestations sportives en 2020... et le sport reste marqué puisqu'il est encore très compliqué d'organiser des compétitions avec des équipes étrangères.

Cette fin d'année 2021 est cependant sous le signe de la reprise. Afin de se préparer au mieux pour les championnats d'Europe à Madrid début décembre, le collectif France féminin (25 personnes) s'est rendu cinq jours à Trouville-sur-Mer et Deauville. Au programme : entraînements intensifs (15-19 novembre, environ 2h le matin, 4 à 5h l'après-midi) et match exhibition ouvert au grand public le 18 novembre à 20h00 au Pom's. Faute de pouvoir inviter une équipe étrangère adversaire de la France sur les prochains championnats d'Europe (Espagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Allemagne, Turquie), ce match a opposé les joueuses du collectif France féminin entre elles ; il leur a permis de peaufiner des schémas de jeu et de parfaire leurs automatismes.

Au-delà du résultat sportif, ces stages sont essentiels pour sensibiliser et promouvoir localement le handisport. Des propositions ont été lancées dans plusieurs directions : auprès du grand public et des clubs handisport et valides (avec le match d'exhibition), et à destination des scolaires (avec des sessions spécifiques en journée). Les écoles et collèges de Deauville et de Trouville-sur-Mer se sont vu proposer séance de découverte, entraînements, interviews et dédicaces avec des joueuses. Et les élèves ont répondu présents !

Le 16 novembre 2021, 50 élèves du collège Mozin ont pu passer l'après-midi au Pom's. Au menu : 13h30-14h00 : pratique du basket en fauteuil ; 14h00-15h15 : observation d'un entraînement intensif de l'équipe de France ; 15h15-16h00 : rencontre avec deux joueuses. Le 18 novembre, ce fut au tour de deux classes (CE1, CE2) de l'école primaire de Deauville.

Toujours un même objectif : sensibiliser et promouvoir le handisport. Dans l'échange oral, les questions des élèves sont restées très ouvertes et ont porté sur la vie quotidienne, sur l'engagement physique si impressionnant dans les matchs, sur leur vie de lycéennes ou, pour les plus âgées, de salariées, sur la méthode et les sacrifices pour arriver en équipe de France, voire même sur le prix des fauteuils.

Croisons les doigts pour les championnats d'Europe et pour le long chemin jusqu'aux jeux paralympiques de Paris en 2024, route marquée par les entraînements, les matchs, les exhibitions, les rencontres, mais aussi la vie d'à-côté, plus normale, si impactée par la vie sportive de haut niveau.



© Gilles Martin

TRACER SON SILLON DANS LA NUIT

LA « TRACE NOCTURNE » A EU LIEU LE 9 OCTOBRE DANS UNE AMBIANCE ESTIVALE ET FESTIVE

LA BONNE CAUSE

Il s'agissait de la troisième édition, après celles de 2018 et 2019. Cet événement a une saveur particulière car il s'exerce au coucher de soleil, sur la plage et qu'il est solidaire. Avec les deux parcours (4 km pour la marche et 6 km pour la course) entre Trouville-sur-Mer et Hennequeville, éclairés par des ballons lumineux, les 350 participants ont permis de récolter 3 785 euros.

Comme chaque fois, la mairie de Trouville-sur-Mer a remis ce gain à une association ; cette année elle a choisi « Sur les bancs de l'école », association qui a pour objectif l'inclusion en milieu scolaire ordinaire des enfants avec autisme. Dispositif complet et unique en France, l'association, fonctionnant sur fonds privés, soutient plus de deux cents enfants

chaque année dans leur parcours scolaire, en organisant une prise en charge globale et adaptée. Des centaines de familles sont ainsi aidées dans leurs démarches administratives et médicales. Mais les besoins à satisfaire sont immenses. Merci à tous les participants et aux équipes municipales qui ont été très accueillantes et efficaces. Et merci aux sponsors : Côté Mer (Isabelle et Stéphane Brassy), carrosserie Cuvilliez (Rémi Cuvilliez), Cures marines (Corinne Dupont), Mac Do (Régis Regos), Cabane perchée (Jules Bertrand), Aline Esnault (imprimerie Esnault).

Rendez-vous l'année prochaine pour ce moment magique qui permettra à la ville de soutenir une nouvelle association.



© DR

À L'EAU ! MÊME L'HIVER !

L'hiver, il fait froid... mais c'est pas grave, on y va quand même ! Plusieurs activités sont proposées par Concept Sport Émotion.

POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

Les mercredis de 14h30 à 16h30 et les samedis de 14h à 16h, toute l'année hors vacances scolaires, la Kayak School Ado mêle wave-ski, kayak de mer et kayak polo au parc des loisirs intercommunal de la communauté de communes Cœur Côte fleurie ou en rivière.

Sinon, à la carte, des stages pendant les vacances scolaires et des cours de wave-ski, nouveau sport de glisse tendance. Variante du surf, ce sport se joue assis avec une pagaie qui permet d'aller plus vite sur le spot.

POUR LES ADULTES

L'offre va de cours particuliers de kayak à la pratique du kayak fitness et au longe côte. Le kayak fitness et le longe côte sont des sports complets qui permettent de travailler sa condition physique générale. Alternatives aux sports traditionnels s'effectuant en salle, on y pratique l'endurance en plein air. Pour les adultes et les seniors, le grand avantage est de réaliser des activités physiques non traumatisantes pour le corps, notamment pour les genoux et les hanches, et offrir un renforcement musculaire et cardiovasculaire.

Kayak fitness : les jeudis de 14h30 à 16h30 et le dimanche de 10h à 12h. Longe côte : les jeudis 12h30-14h et les samedis 16h-17h30. Venez donc enfilez une combinaison (prêtée) ; même si ce geste demande une petite motivation, une fois dans l'eau, quel plaisir et quel face-à-face avec le paysage !



© Concept Sport Émotion

ILS ONT RÉGATÉ

La 13^e régata des gens de mer a réuni sur l'eau, le 9 octobre 2021, plaisanciers et marins-pêcheurs pour un parcours d'environ 8 miles. Les bateaux inscrits étaient invités à embarquer pendant la régata une ou deux personnes dont l'activité est liée au monde de la mer : pêcheurs des ports de Honfleur, Trouville-Deauville et de tous les quartiers maritimes, patrons et personnels des ports, éclusiers, grutiers, équipage du sémaphore, SNSM...



© CNTH

EN SALLE

Vous pouvez aussi pratiquer des sports en salle, que ce soit au gymnase Mandelonde ou dans le club de sport Fit'Forme. Au gymnase Mandelonde, de nombreuses activités vous sont proposées : boxe anglaise, gymnastique artistique, badminton, jeu de volant, handball / mini hand / handball de plage, tennis, basket-ball, volley-ball / volley-ball de plage (beach-volley) / green-volley.

Complexe Mandelonde

Avenue Barnstaple, 14360 Trouville-sur-Mer

Fit'Forme

Une grande variété d'activités sont proposées, en salle ou dans la piscine, avec coachs et cours collectifs.

Rue des Feugrais, 14360 Trouville-sur-Mer.

RETRAITÉS ACTIFS

IL FAUT BOUGER !

La Covid-19 a mis un coup d'arrêt brutal aux activités sportives des retraités. L'association ARA (association des retraités actifs) peut en témoigner. Avec des conséquences négatives pour les corps, notamment au niveau des articulations.

Il y a d'abord eu le confinement total. Mais le pire est arrivé après : l'alternance entre réouverture et reconfinement, période de limitation des déplacements... tout cela a empêché la reprise de beaucoup d'activités.

Il a fallu respecter une jauge au m², un nombre maximum de personnes. Ce sont les activités en extérieur qui ont pu reprendre le plus vite (randonnées, pétanque).

Dans un deuxième temps, celles en intérieur, comme l'aqua gym avec les moniteurs de Trouville-sur-Mer. Depuis le mois



de septembre, tout a pu reprendre, avec la nécessité de la présentation du passe sanitaire.

En croisant les doigts face à l'évolution épidémique.

À travers le sport ou les activités culturelles, ce sont tous les liens sociaux

qui ont souffert. On le voit bien aujourd'hui : dès que l'ARA propose une activité, elle arrive à fédérer les fidèles de l'association mais aussi de nouveaux adhérents. Il y a une vraie soif de reprendre sa vie d'avant, voire sa vie d'avant en mieux.



© ARA



© ARA

LA TRIBUNE DES CONSEILLERS

LE MOT DE LA MAJORITÉ

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE... DE LA PAROLE AUX ACTIONS !

Comme prévu dans le programme de Madame le Maire, l'équipe municipale continue de tout mettre en œuvre pour que les Trouvillais et les Trouvillaises puissent participer pleinement aux grands projets de leur ville.

LES COMITÉS CONSULTATIFS... ILS ONT ÉTÉ CONSTITUÉS !

Axés autour de grandes thématiques (culture, sport, patrimoine, voirie, environnement...), ces groupes d'échange ont d'ores et déjà été réunis. Cette première année de mandat nous a mobilisés sur la réalisation d'études de faisabilité. Les comités consultatifs seront sollicités dès 2022 pour interagir sur les projets et les actions à mener.

Au-delà de ces comités consultatifs, Madame le Maire a reçu, à plusieurs reprises, des associations de défense du patrimoine et de l'environnement. L'objectif : échanger sur des sujets latents, au long cours, importants et initiés lors du précédent mandat, comme le dossier de la ZAC des Bruzettes et de la zone d'activité. Ces réunions ont été très appréciées, riches d'échanges et surtout fructueuses.

LES ÉLUS RÉFÉRENTS DE QUARTIER... ILS SONT PRÉSENTS !

Comme nous l'avions évoqué dans le premier numéro de *La Mouette*, les référents de quartier proposés au sein de l'équipe des élus sont en place et très actifs sur le terrain. Ils répondent quotidiennement aux demandes des habitants qui portent essentiellement sur des sujets de qualité de vie : dépôts sauvages, problèmes de voirie, éclairage public, stationnement... Chaque demande est ensuite remontée aux services concernés et une réponse est apportée. Nous travaillons actuellement pour perfectionner le suivi de ces nombreux dossiers.

Nous souhaitons maintenant compléter ces équipes par des référents « habitants », c'est-à-dire des Trouvillais et Trouvillaises investis dans leur quartier. Au-delà du simple constat des dysfonctionnements, nous désirons échanger et apporter des solutions pour participer au mieux vivre ensemble, toutes générations confondues. Nous avons besoin de vous et comptons sur vous pour livrer votre regard de citoyen engagé, analyser et faire remonter des propositions. Travaillons donc ensemble à l'amélioration du quotidien des habitants et au renforcement du lien social.

Notre objectif : être actif ensemble pour l'avenir de Trouville-sur-Mer.



LA PREMIÈRE CONSULTATION PARTICIPATIVE... ELLE A EU LIEU !

Une première réunion de démocratie participative a eu lieu en mairie au mois d'octobre dernier. Nous avons eu l'exceptionnelle opportunité d'être accompagnés par le ministère de la Transition écologique qui a remarqué les actions de notre ville en 2020 lors de la semaine européenne du développement durable. Le but de cette consultation : recueillir les idées des Trouvillais et Trouvillaises sur le Plan national de prévention des déchets. Comment les réduire ? Quelles alternatives aux emballages actuels ? Quels moyens de communication mettre en place ?... Des sujets d'actualité qui prennent de plus en plus d'importance dans le quotidien des Français.

Les nombreuses propositions faites lors de cette concertation ont été transmises au ministère de la Transition écologique : nous espérons qu'une idée trovillaise sera retenue !

Malgré un rendez-vous largement relayé dans la presse et sur les réseaux sociaux, nous regrettons que seulement une dizaine d'entre vous aient participé à cette réunion. Il est donc manifeste que nous devons échanger encore plus sur le terrain et quotidiennement. Nous allons donc venir jusqu'à vous en nous invitant dans vos quartiers.

LES RÉUNIONS DE QUARTIER... ELLES SONT LANCÉES

Dès le 10 décembre prochain notre première réunion publique de quartier se tiendra en présence de Madame le Maire et ses élus. Nous vous attendons nombreux à ce premier temps d'échange.

Trois autres dates suivront en début d'année. Pour ceux d'entre vous ne pouvant pas venir, n'hésitez pas à soumettre vos remarques et suggestions dans les boîtes à idées de la ville situées à l'Hôtel de Ville, à l'Office du Tourisme, au CCAS et à Hennequeville près de la boîte à livres.

Notre volonté d'associer l'ensemble des Trouvillais et Trouvillaises au processus de décision municipale est une volonté réelle de faire bouger notre modèle démocratique.

Catherine VATIER

Adjointe au Maire en charge de la démocratie participative
catherine.vatier@mairie-trouville-sur-mer.fr

LES RENDEZ-VOUS CITOYENS RÉUNIONS DE QUARTIER

Sylvie de Gaetano, maire de Trouville-sur-Mer, et les membres du conseil municipal viennent à votre rencontre pour vous écouter et dialoguer.
VENEZ NOMBREUX !

VENDREDI
10 DÉCEMBRE
18H
ÉCOLE
DELAMARE

MARDI
11 JANVIER
18H
COLLÈGE
CHARLES-MOZIN

VENDREDI
4 FÉVRIER
18H
ÉCOLE RENÉ-COTY
SALLE RENÉ-PORET

VENDREDI
4 MARS
19H
HÔTEL
DE VILLE

LE MOT DE L'OPPOSITION

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE : ENCORE RATÉ !

La présentation de l'exécution 2017 – 2020 du budget de la ville a été l'occasion pour l'opposition de regretter que l'analyse faite par la majorité occulte une situation financière qui n'a cessé de se dégrader, accentuée en cela par la crise sanitaire.

La Chambre régionale des comptes vient d'inspecter les comptes des années 2016 à 2019. Une de ses conclusions pointe une situation des finances fragile, ce qui en langage administratif veut dire catastrophique. Elle note une épargne insuffisante pour couvrir l'annuité totale de la dette et dégager de l'argent pour financer les investissements.

Cela vient contredire l'analyse lénifiante et langue de bois de la majorité qui mérite d'être citée :

« Au regard des comptes administratifs respectifs sur la période 2017-2020, la trajectoire financière reste saine malgré un contexte de plus en plus contraint. L'autofinancement dégagé permet toujours de faire face au remboursement du capital d'emprunt et d'entreprendre des projets d'investissement. »

Qui a raison ? La majorité ou la Chambre régionale des comptes ?

Il a été reproché à l'opposition de ne faire que dire que tout allait mal et de ne pas apporter d'idées. À cela, nous avons répondu :

« Nous sommes l'opposition, donc pas aux affaires et pas au pilotage de la ville. Les seuls éléments dont nous disposons sont les documents fournis lors des commissions, exactement les mêmes que ceux du conseil, donc des Trouvillais, et qui sont illisibles pour les non-initiés. Mais nous allons quand même vous dire ce qui pourrait être fait pour remettre les finances de la ville sur une bonne trajectoire, c'est-à-dire ce que le B A BA de toute gestion de bon chef de famille exige de faire :

- *À partir des prévisions, vous ne retiendriez que les recettes de l'année, soit 16,7 M d'euros, et non pas 17,8 M, qui comprennent des reports des années précédentes, non pérennes,*
- *Vous en mettriez 15 % de côté, soit 2,5 millions dont 1,9 millions pour le remboursement de la dette et le reste pour les investissements,*
- *Il vous resterait une enveloppe de 14,2 millions pour les dépenses de fonctionnement, celles de tous les jours,*
- *Ensuite vous passeriez en revue toutes les prévisions de dépenses pour ne garder que celles absolument indispensables, vitales pour la ville, pour les contenir dans cette enveloppe,*
- *En faisant cela, vous auriez un socle d'argent minimum pour les investissements, auxquels s'ajouteraient les autres recettes de fonctionnement, c'est-à-dire exceptionnelles et non pérennes, ainsi que les subventions. Sans cela, il sera impossible de faire face aux travaux énormes dont la ville a besoin ».*

Au lieu de cela, le projet de budget proposé est dans la droite ligne des budgets des huit dernières années, quasiment tous déficitaires en matière d'épargne pour les investissements.

Des demandes de subventions pour les travaux sont en cours, mais on sait très bien qu'elles ne couvrent qu'une partie des coûts.

Résultat : les recettes d'investissements sont indigentes comme les chiffres proposés en attestent. On apprend qu'à l'heure actuelle plusieurs travaux d'importance, dont la rénovation de l'hôtel de ville, ne sont pas financés. Tout cela est extrêmement inquiétant. Où allons-nous ? Tranquillement vers la faillite ? Il n'y a pas un sou dans les caisses pour les travaux importants d'entretien. 2021 aura été une année zéro. Il n'est question que d'études, sans doute nécessaires, mais rien n'en est encore sorti. En tout cas, pas un chiffre, comme le tableau de programmation pluriannuel en atteste. Il n'y a que des cases jaunes, désespérément vides.

Trouville est une ville charmante pour ceux qui y viennent passer le weekend, mais quand on y vit, on voit bien que l'entretien de la voie publique est inexistant, que les trottoirs sont partout devenus dangereux pour les personnes âgées, pour les poussettes... Quand seront prises les mesures qui s'imposent ? Où sont les priorités retenues pour les besoins les plus urgents ?

Notre ville, dans ses parties publiques, s'écroule et les défis sont énormes. Ce n'est pas le projet de budget proposé qui permettra d'y répondre.

LA TRACE NOCTURNE : L'AUTISME DANS LA LUMIÈRE

Enfin, après toutes ces années, une association, « Sur les bancs de l'école », qui a pour but d'aider les enfants autistes à rester dans le système scolaire et soutenir leurs familles, a été choisie pour bénéficier de la Trace nocturne. Il était temps !

Cette course a permis de récolter environ 3 500 euros. Un grand merci aux participants qui en ont fait un succès.

Cependant, il y a un bémol : cette somme n'est hélas pas suffisante lorsque l'on sait que le coût d'accompagnement scolaire éducatif s'élève à environ 4 500 Euros par enfant.

Une communication médiatique beaucoup plus importante et, surtout, la présence d'un parrain ou d'une marraine célèbre sont des relais essentiels aujourd'hui pour soutenir les associations et les familles d'enfants autistes.

Selon l'institut Pasteur, il y a 700.000 personnes atteintes d'autisme en France dont 100.000 enfants.

La France en est à son quatrième plan Autisme (2018-2022) et pourtant cela n'avance pas assez vite. Il y a un tel retard à rattraper : le repérage précoce de l'autisme, l'inclusion en milieu scolaire, l'accompagnement des adultes autistes, la construction de nouveaux centres d'accueil... La liste est si longue !

Face à ces manquements, les associations prennent le relais afin d'aider les familles plongées très souvent dans le désarroi. Il est donc essentiel de soutenir leur travail remarquable.

Nous espérons que l'année prochaine, un réel travail de communication sera engagé par la majorité et l'opposition réunies afin de mettre de la lumière médiatique sur ce type d'événements fondamentaux et nécessaires.

LA TRIBUNE DES CONSEILLERS

LE MOT DE L'OPPOSITION

L'AVAP DANS LES VAPES ?

Le 6 octobre 2017 était approuvée l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de Trouville-sur-Mer. Des immeubles qualifiés d'exceptionnels, remarquables ou dignes d'intérêt sont définis comme acteurs de la mise en valeur du patrimoine architectural. Des passages, des chemins, des espaces publics et des éléments paysagés sont également repérés et bénéficient de règles de protection. Ceci pour assurer la promotion et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager dans le respect du développement durable.

Car prendre en compte les intérêts historiques, architecturaux et environnementaux de notre Ville, c'est contribuer à la sensation de vivre dans une belle ville appréciée par ses résidents, les visiteurs et les touristes.

Lors des derniers Conseils Municipaux, l'opposition a signalé plusieurs dossiers d'urbanisme : création de mur, création d'ouvrants, hésitation quant au devenir d'une façade années 1930 dont la qualité architecturale est reconnue et qui pourtant va être abattue grâce à un permis modificatif bienvenu pour l'économie du projet. On nous assure une reconstruction à l'identique.

Dès février 2016 avait été établie une cartographie des Co visibilité du monument historique, dont les abords des Roches Noires et Montebello. L'aspect patrimoine bâti et environnement paysagé est largement pris en compte par l'AVAP. Les matériaux, baies, fermetures, serrurerie sont identifiés pour protection ou restitution. À ce titre, le permis de construire accordé boulevard Morane nous semble un dévoiement des textes de l'AVAP.

Au regard de certains projets actuels de construction, l'Architecte des bâtiments de France, dont le rôle est la protection architecturale, urbaine et paysagère, semble oublier l'essentiel de sa mission.

La nouvelle majorité ne défend absolument pas le volet architectural des autorisations administratives de construction. Pourquoi défigurer notre patrimoine ? La concertation n'est même pas à l'ordre du jour et pour preuve : l'ancienne commission, qui portait sur l'instruction des permis de construire, a été purement et simplement supprimée. Nous sommes inquiets quant à l'avenir patrimonial et paysager de notre belle station.

MONTÉE DES EAUX : ANTICIPONS !

Ce n'est plus un scoop : la montée des eaux est inéluctable. Le réchauffement climatique a rendu le phénomène inévitable, comme en attestent les récentes études sur le climat : d'ici 2100, la mer devrait monter d'au moins 1 mètre, mettant en péril le littoral français. La Normandie est parmi les premières régions concernées, la communauté de communes « Côte Ouest Centre Manche » a d'ailleurs pris le problème à bras le corps dès 2015 avec le projet « Notre littoral pour demain ».

Nos côtes aussi sont à risque : Villerville en fait les frais avec l'érosion de la falaise depuis les années 1980, les falaises des Vaches Noires entre Houlgate et Villers-sur-mer reculent d'environ 20 cm par an. À Trouville, il suffit de se promener pendant les grandes marées sur notre plage pour constater que la mer atteint depuis quelques années les murs des villas entre les Roches Noires et la Tour Malakoff. C'était un phénomène épisodique il y a encore quelques années. C'est aujourd'hui systématique.

Le Plan de Prévention des Risques naturels de mouvements de terrains mis en place par la préfecture du Calvados délimite les zones à risque. Mais qu'attendons-nous pour agir face à ce risque ? C'est bien de constater, c'est encore mieux de prendre en compte et d'anticiper. On ne peut pas toujours se cacher derrière le temps qu'il reste avant la catastrophe. C'est comme ça qu'on se retrouve avec une corniche effondrée où des églises inaccessibles. Pour une fois : anticipons au lieu de subir.

Et si « nous n'avons pas les compétences » comme souligné par la Majorité lors du dernier Conseil Municipal : trouvons-les ! L'avenir de notre littoral en dépend et ce n'est pas un sujet à prendre à la légère.

Stéphanie Fresnais pour les Trouvillais.

ÉTAT CIVIL L'ACTUALITÉ DES ACTES DE MARIAGE

DEMBELE Oumar et KONTE Kardiaka
BAUDRON Christian et DEMARBAIS Angélique
FOUQUES Sébastien et CHENU Sarah
BOSSU Étienne et GROGNET Juliette
SWIERGEL Christophe et RIGOT Aurélie
HUNOT Nicolas et OUBIH Kenza

LATTE Akpro et BAZIERE Sabine
RADISIC Boris et HAU Na-Linne
BOUVOT Carl et MARIE Peggy
CHAABA Karim et BRÉHAULT Sara
CHEVALIER Emmanuel et MASSÉ Vanessa
BLANC Jean-Baptiste et de TALHOUEC Cécile

OFFICE DE TOURISME – ATTRACTIVITÉ

POUR UN NOËL GRAND, BEAU, LUMINEUX



JEU DES VITRINES

Un jeu de piste ludique à faire en famille, à travers la ville. Retrouvez des images cachées dans les vitrines de nos commerçants et gagnez de jolis lots. Deux tirages au sort seront organisés les **vendredis 24 et 31 décembre** à 11h, à l'Office de Tourisme. [Disponible gratuitement, pour tout âge.](#)

RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL

Mercredi 22 décembre

De 14h à 15h30, le père Noël viendra partager ses promenades en petit train avec les familles qui souhaitent le rencontrer. Balade de 15 min environ, départ entrée de la plage. [Gratuit.](#)

De 15h30 à 17h30, il accueillera les enfants dans son petit salon joliment décoré pour recueillir les dernières lettres et faire une photo souvenir ! Avec le photographe BabXIII, en salle annexe de l'Office de Tourisme. 2 €/photo.

CINÉ MERVEILLE

Mercredi 29 décembre

De 16h à 17h30, venez profiter de la projection du film *Le Pôle Express*. Dès 4 ans, aux Cures marines. [Gratuit sur réservation, au 02 31 14 60 70.](#)

PROJECTIONS FÉRIQUES SUR L'HÔTEL DE VILLE

Cette année, pour en avoir plein les mirettes, les rênes sont confiées à la société caennaise Illumentiel. S'appuyant sur l'architecture du bâtiment, les concepteurs « taillent des images » afin de raconter une histoire. Étonnement, sourire et émerveillement sont au programme !

21-23 décembre

Projection d'un conte de Noël animé et sonorisé (durée : 15 min). Rendez-vous à 17h30, 18h, 18h30, 19h et 19h30.

26-31 décembre

Projections féeriques tous les soirs de 17h30 à 20h et jusqu'à 1h du matin la nuit du 31 décembre sur la façade de l'Hôtel de ville. [Gratuit.](#)

SPECTACLE SURPRISE DE LA SAINT-SYLVESTRE

Samedi 31 décembre

La dame de cœur et le marquis, deux personnages lumineux sur échasses, déambuleront dans la ville à partir de 17h30 et guideront le public jusqu'au spectacle surprise programmé à 19h. Laissez-vous surprendre et finissez l'année en beauté, la tête dans les étoiles !

Les animations sont soumises aux conditions sanitaires.
Renseignements : Office de Tourisme : 02 31 14 60 70.

LA QUALITÉ AU RENDEZ-VOUS



L'année 2021 fut une étape cruciale pour l'Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer qui a fait face à un nouveau défi : réussir l'audit mystère pour le maintien de la Marque Qualité Tourisme™. Dans cet audit, plus de 150 critères étaient à respecter

et pris en compte par l'auditrice, portant sur la promotion, la communication, la stratégie d'accueil, le suivi de la qualité et la fidélisation du client, le développement durable, la promotion qualité tourisme et les services complémentaires comme la boutique.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer a été fière d'obtenir le score de 96,86 % de réussite (il fallait au moins 85 %) et de se voir, de fait, renouveler sa Marque Qualité Tourisme™ qu'elle détient depuis 2013. Cet été, l'équipe a su se démarquer par son accueil de qualité lors du passage de l'auditrice mystère et au préalable lors des tests réalisés à distance par téléphone, courriel, site internet, ou encore la vérification des actions et documents à distance...

FAMILLE PLUS FAIT DES PETITS !

Station balnéaire indémodable, le succès de Trouville-sur-Mer est une histoire de famille qui se transmet de génération en génération. Au cœur de la ville et sur la plage, elle promet aux familles une multitude de loisirs et d'activités à vivre ensemble tout au long de l'année. Cette caractéristique a été formalisée par l'obtention, en 2012, du label Famille Plus. Preuve que la station respecte un cahier des charges de près de 70 critères qualité balayant des thèmes aussi divers que l'accueil et l'information, l'animation de la station, la découverte du patrimoine, la sensibilisation à l'environnement, la diversité de commerces et d'infrastructures pour la famille...

Depuis 2012, l'Office de Tourisme a labellisé une trentaine de partenaires qui promettent un accueil des familles aux petits oignons ! Ils s'engagent à personnaliser l'accueil des familles, à proposer une offre variée, des tarifs ainsi que des équipements adaptés et correspondant à leurs attentes.

ESPACE GIVRÉ !

Les sports d'hiver s'invitent à la mer ! Chaque année, l'Office de Tourisme installe pendant un mois une patinoire en glace naturelle qui fait le bonheur de tous. Que vous soyez le pro des pirouettes ou le roi des tours agrippé à la rambarde, c'est l'occasion de passer un bon moment ! Rendez-vous du 5 février au 6 mars 2022, sur le parking des Bains.



© Kevin Thibaud

QUÊTE À TROUVILLE 2

Souvenez-vous ! Le jeu interactif gratuit « Quête à Trouville » avait occupé les enfants, les parents et les grands-parents durant le premier confinement en 2020 par ses énigmes scénarisées. Au regard de son succès et de son hashtag de bronze en 2020, l'Office de Tourisme vous offre la suite !

L'intrigue : lors de la première session, le terrible comte Orlock avait enfermé la ville. Grâce à la résolution des énigmes, les

habitants et la famille Jones avaient libéré la ville. Le comte Orlock avait promis d'être de retour... Il revient pour les vacances de Noël 2021... Le couple Jones et les enfants vont encore être sollicités pour sauver leur ville et surtout... sauver Noël !

Quand : du 20 au 31 décembre 2021

Où : [page Facebook « Quête à Trouville »](#)

À partir de 6 ans mais peut être vu par toute la famille
Jeu et téléchargement gratuit, offert par l'Office de Tourisme



BON À SAVOIR

AGENDA DÉCEMBRE 2021 - MARS 2022

2021
DÉCEMBRE

| | |
|-------------------------|---|
| Vendredi 10 | Réunion de quartier à l'école Delamare, 18h00 |
| Samedi 11 | Conférence-projection « Flaubert et l'art » par Nicole Vatinel, musée Villa Montebello, 17h00 |
| Samedi 11 | Visite atelier pour adultes, musée Villa Montebello, 14h30-17h00 |
| Dimanche 12 | Concert « Flaubert et la musique » dans le cadre de l'année Flaubert, salon des Gouverneurs, Casino Barrière Trouville, 17h30 |
| Mardi 14 | « Les gestes d'urgence » pour les retraités de moins d'un an par l'ASEPT Normandie, la Maison des associations, 14h00-17h00 |
| Mercredi 15 | Conseil municipal, 17h30 |
| Mercredi 15 | Valise à histoires, « C'est bientôt Noël », bibliothèque, 16h30-17h30 |
| Mercredi 15 | Conférence-projection « Soutine / De Kooning » par Nicole Vatinel, musée Villa Montebello, 17h00 |
| Mercredi 15 | Mini-concert de l'école de musique Claude-Bolling, 19h00-20h00 |
| Vendredi 17 | Ciné coup de cœur de Cécile Maistre-Chabrol : <i>Dernier amour</i> de Dino Risi, salon Eiffel des Cures Marines, 19h30 |
| Samedi 18 | Rendez-vous des amis, « Femmes et musique » par Yves Capelle, musée Villa Montebello, 17h00 |
| Mar. 21-jeu. 23 | Projection d'un conte de Noël |
| Mercredi 22 | Balade avec le père Noël (petit train) |
| Dim. 26-vend. 31 | Habillage visuel de l'Hôtel de Ville, 17h30-20h00 |
| Mercredi 29 | « Les petites toiles », bibliothèque 7 ans et plus, 15h00 4-6 ans, 17h00 |
| Mercredi 29 | Projection de <i>Pôle Express</i> , Cures Marines, 16h00-17h30 |
| Jeudi 30 | « Les petites toiles », bibliothèque 7 ans et plus, 14h00 4-6 ans, 16h00 |
| Vendredi 31 | Habillage visuel de l'Hôtel de Ville, 17h30-01h00 |
| Vendredi 31 | Déambulation lumineuse de deux échassiers et spectacle surprise, 19h00 (sous réserve) |

2022
JANVIER

| | |
|--------------------|---|
| Mardi 11 | Réunion de quartier au collège Charles-Mozin, 18h00 |
| Vendredi 14 | Vœux de Madame le Maire, salon des Gouverneurs, Casino Barrière Trouville, 19h00 (nombre de places limitées) |
| Samedi 22 | Spectacle de Malika Labrume « Ils ont changé ma chanson » dans le cadre de la Nuit de la lecture, salle du Conseil, Hôtel de Ville, 20h30 |
| Samedi 22 | Atelier de pratique artistique enfants (4-6 ans) et parents, musée Villa Montebello, 10h30-11h30 |
| Mercredi 26 | Mini-concert de l'école de musique Claude-Bolling, 19h00-20h00 |
| Vendredi 28 | Ciné coup de cœur de Tewfic Hakem : <i>Les Bienheureux</i> de Sofia Djama, salon Eiffel des Cures Marines, 19h30 |

FÉVRIER

| | |
|--------------------|--|
| Vendredi 4 | Réunion de quartier à l'école René-Coty, salle René-Poret, 18h00 |
| Samedi 5 | Visite atelier pour adultes, musée Villa Montebello, 14h30-17h00 |
| Vendredi 25 | Ciné coup de cœur de Nils Tavernier, salon Eiffel des Cures Marines, 19h30 |

MARS

| | |
|--------------------|--|
| Vendredi 4 | Réunion de quartier à l'Hôtel de Ville, 19h00 |
| Mercredi 16 | Mini-concert de l'école de musique Claude-Bolling, 19h00-20h00 |
| Samedi 19 | Visite atelier pour adultes, musée Villa Montebello, 14h30-17h00 |
| Vendredi 25 | Ciné coup de cœur de Frédéric Encel, salon Eiffel des Cures Marines, 19h30 |



Signature de la convention « Ville amie des enfants ».



Avec Mme Suzanne Thomas pour son 100^e anniversaire.



Les rencontres annuelles portuaires.



22^e festival Off-Courts Trouville.



La Trace nocturne.



Les sauveteurs de la plage – Cérémonie des forces de sécurité.



CAP Trouville.

LA MOUETTE

JOURNAL DE TROUVILLE-SUR-MER N° 2
164, bd Fernand Moureaux
14360 Trouville-sur-Mer
Tél. 02 31 14 41 41

Directrice de la publication : Sylvie de Gaetano
Comité de rédaction : Fabrice Gonçalves,
Ségolène Lévêque, Juliette Sanson
Rédaction : Juliette Sanson
Conception graphique : Stéphanie Kampf
Impression et distribution : Imprimerie Anquetil
Tirage : 3 500 ex.
Dépôt légal : 4^e trimestre 2021
Crédits photos : Service communication
Couverture : © Émilie Arnoux

Merci à toutes les personnes qui ont participé à ce journal.

LA MOUETTE et MOI



VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR LA MOUETTE
À VOTRE DOMICILE TROUVILLAIS ?

Plusieurs solutions :

- En demandant votre inscription auprès de l'accueil de la mairie.
- Par mail : contact@mairie-trouville-sur-mer.fr
- Sur le site de la ville : www.trouville.fr